la profession table COMPTE!

ETUDE

Quelles pratiques en matière de tenue comptable en 2019?

en partenariat avec



www.laprofessioncomptable.com

Septembre 2019

Édito

e marché de la profession comptable libérale s'appuie encore, aujourd'hui en 2019, largement sur des activités réglementées. Pourtant, sur l'échelle des priorités des dirigeants, ces obligations légales deviennent de plus en plus accessoires. Les besoins des clients évoluent et se diversifient. Ils attendent autre chose des professionnels comptables. Autre chose que la production de chiffres, autre chose que la prise en charge des obligations légales. Les clients en veulent plus. Ils exigent de l'accompagnement et un suivi régulier. C'est l'une des raisons pour lesquelles, les missions dites traditionnelles, comme la saisie des pièces comptables, peuvent être parfois moins reconnues. Dans le même temps, l'environnement technologique évolue rapidement. De nouveaux outils, de nouveaux process inondent l'univers des cabinets. Ces derniers apportent souvent réactivité et modernité dans les processus de collecte et de traitements des pièces comptables. Mais ils peuvent parfois être également source de désorganisation du cabinet et de déstabilisation des pratiques professionnelles. Où en sont les cabinets d'expertise comptable en 2019 dans leurs pratiques de saisie comptable ?

Quelles sont les évolutions en cours et comment certains cabinets optimisent leurs processus en digitalisant la collecte de données et notamment des factures d'achat?

Comment automatiser, en 2019, la saisie comptable pour améliorer la performance et apporter encore plus de valeur aux clients ?

Cette nouvelle étude de La Profession Comptable, en partenariat avec Receipt Bank, solution d'automatisation des achats, ambitionne de répondre à ces questions.

Donner un éclairage sur les pratiques actuelles en matière de collecte et d'automatisation de la saisie comptable pour préparer l'avenir des cabinets est son ambition. Cette publication sera sûrement pour vous l'occasion de :

- « benchmarker » vos pratiques,
- anticiper les évolutions des processus de saisies comptable,
- identifier les points forts de votre cabinet,
- prioriser les actions à mettre en œuvre pour améliorer votre performance en matière de collecte et de traitement des pièces comptables.

Cette étude sera également l'opportunité pour vous de prendre du recul sur votre organisation, d'analyser les impacts de la robotisation et de l'automatisation des activités de saisie pour votre cabinet.

Nos remerciements vont à tous les cabinets participants ainsi qu'à toute les équipes qui ont travaillé sur cette étude.

Stéphane RAYNAUD Directeur de la publication La Profession Comptable

Florent DUJARDIN Directeur France Receipt Bank

Ruth

Méthodologie de l'étude

Le traitement et la réalisation de la saisie comptable est une activité sensible des cabinets d'expertise comptable. Elle représente, encore très largement aujourd'hui, la majorité du chiffre d'affaires des cabinets. Elle nécessite, de la part du professionnel comptable, des moyens à la fois humains (des collaborateurs compétents) mais également techniques et technologiques (méthodes, outils et logistiques adaptés).

La mission de tenue de comptabilité est la mission par laquelle l'expertcomptable et/ou ses collaborateurs enregistrent les documents émis et reçus par une entreprise.

Les processus de traitement de la comptabilité se décomposent en général en quatre étapes : collecte et relance des informations, traitementsaisie, contrôle et archivage des pièces comptables.

Les évolutions législatives et réglementaires présentes (impact et importance du FEC) et futures (application prochaine d'une TVA mensuelle en temps réel pour tous et émergence de la facturation électronique) renforcent la complexité dans le traitement des pièces comptables. Pour les cabinets qui recherchent naturellement, à la fois, sécurisation du processus et rentabilité, les différents éléments constitutifs de la mission de tenue comptable et de son coût de revient ne sont pas toujours identifiés et suivis dans le temps.

Seule une analyse précise, documentée et valorisée permet d'appréhender les pratiques des cabinets et ainsi d'obtenir des « benchmarks », afin de mesurer l'efficience du système d'organisation mis en place.

Approche utilisée

Afin de connaître, d'analyser et de « benchmarker » précisément les pratiques actuelles des cabinets d'expertise comptable en matière de processus de collecte et de traitement comptable, nous avons conçu et diffusé un questionnaire d'étude, auprès de plusieurs centaines de cabinets.

327 répondants ont pris part à cette étude et nous tenons à les en remercier. Cette phase de questionnaire a été complétée par une approche directe

avec certains cabinets sélectionnés et des visites sur sites en situation opérationnelle ont été effectuées. Lors de chaque entretien, une confrontation des données recueillies a été réalisée avec l'expert-comptable ainsi que le ou les collaborateurs du cabinet qui ont participé au renseignement du questionnaire.

L'étude par approche directe a été menée auprès de quinze cabinets,

reflétant la typologie des cabinets d'expertise comptable français.

Afin d'éclairer les différentes pratiques, nos analyses nous ont conduit à interroger cinq cabinets utilisateurs d'une plateforme de digitalisation de la collecte des pièces comptables et d'automatisation de leur saisie. L'étude de dix autres cabinets, plus traditionnels, permet de réaliser une approche comparative.

Typologie des cabinets sélectionnés pour l'approche directe

Approche directe

15 cabinets sélectionnés

10 cabinets de moins

de 10 salariés

cabinets non utilisateurs de la solution Receipt Bank

Entretiens de 2 à 6 heures avec des experts-comptables, des directeurs de mission, des collaborateurs.

Des entretiens 05

cabinets ayant entre 10 et 200 salariés

05

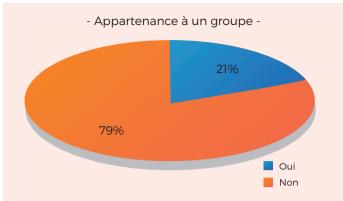
cabinets utilisateurs de la solution d'automatisation Receipt Bank

Ces efforts d'analyse du processus, de réalisation et d'administration de notre questionnaire d'enquête, d'analyse et de validation des données nous permettent de vous présenter les principaux enseignements de cette étude 2019.

Le profil des cabinets interrogés

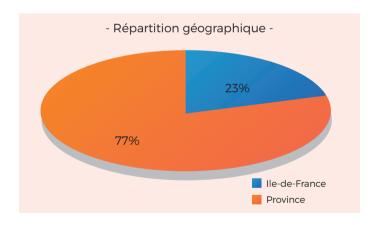
Les graphiques ci-dessous vous présentent les caractéristiques principales des cabinets participants à l'étude.





Cette répartition par chiffre d'affaires montre que l'échantillon le plus représenté dans cette étude est constitué de la strate de cabinets ayant un chiffre d'affaires compris entre 550 K€ et 1 500 K€. Cette strate peut être considérée comme particulièrement représentative des cabinets de la profession. En effet, la dernière enquête de l'Observatoire du CSO indique que le CA moyen de la profession se situe aux environs de 700 K€ par cabinet.

Bien que l'échantillon ne puisse être considéré comme totalement et parfaitement représentatif de la structure de la profession comptable libérale en France, la nature des cabinets participants, ainsi que leur distribution géographique, nous amènent à penser que cette étude 2019 apporte un éclairage significatif sur les pratiques actuelles en matière de collecte et de saisie comptables dans la grande majorité des cabinets d'expertise comptable en France.



L'étude a mobilisé aussi bien des cabinets inscrits en région lle-de-France que des cabinets inscrits dans d'autres conseils régionaux. Pour mémoire, la profession francilienne regroupe 6 000 inscrits soit environ 30 % de l'effectif global de la profession.

Il est à noter que les cabinets de l'étude sont un peu plus nombreux que la moyenne de la profession à être membre d'un groupement de cabinets. En effet, notre échantillon comprend 21 % de cabinets membres d'un groupement contre une statistique moyenne de 15 % (en hausse cependant) pour l'ensemble de la profession.



Etat des lieux des pratiques de traitement de la saisie comptable en 2019

Face aux enjeux de la mission dite de « tenue de comptabilité », l'organisation des processus, au sein du cabinet, apparaît comme une impérieuse nécessité. Plusieurs modes d'organisation sont envisageables et l'essor des dernières technologies en matière de traitement de la donnée et d'utilisation de l'intelligence artificielle rendent encore plus difficile les choix à réaliser. Si certains cabinets sont très satisfaits de leur organisation, pour d'autres, la structuration de l'organisation en matière de saisie reste un véritable défi.

Au sein du processus de traitement comptable, deux parties essentielles sont à distinguer et ont été étudiées dans le cadre de nos travaux : la partie collecte des données comptables et la partie saisie de ces données. Elles font l'objet des analyses ci-dessous.

Collecte des données comptables



La mise en place d'un processus de collecte digitalisé : Mythe et Réalité

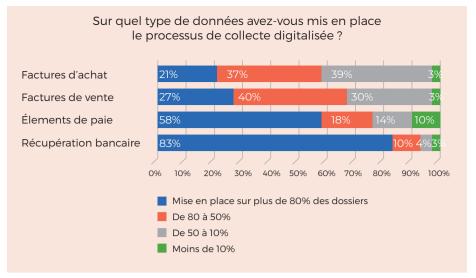
Indiscutablement, les derniers mois écoulés sont ceux de la forte prise de conscience pour les cabinets d'expertise comptable, de la nécessité d'organiser un processus de collecte digitalisé des pièces comptables. Il apparaît que les discours et les formations sur la transformation numérique des entreprises mais aussi des cabinets ont porté leurs fruits (au moins sur cet aspect de la collecte des données).

En effet, 75 % des cabinets participants à l'étude assurent disposer d'un processus de collecte digitalisé des pièces comptables.

À vif, cette statistique paraît à la fois stimulante et rassurante, les cabinets d'expertise comptable français seraient donc désormais entrés massivement dans l'ère de la collecte digitale des pièces comptables de leurs clients.

En réalité, nous en sommes encore loin!

L'analyse détaillée et affinée de notre étude montre en effet que derrière l'affirmation « Je dispose d'un processus de collecte digitalisé », il existe en réalité des disparités et des pratiques très différentes.



La pratique de la récupération automatique des écritures bancaires est la championne indiscutée de ce processus de collecte digitalisé puisqu'en 2019, ils sont 83% des cabinets à utiliser cette technologie sur plus de 80% des dossiers.

Cette statistique démontre à la fois l'adoption forte par la profession d'une technologie qui « marche », tout en montrant également la dimension temporelle de la conduite du changement dans les cabinets, puisqu'il aura fallu presque 15 ans pour en arriver là. La collecte digitalisée des éléments variables de paie fait office de bonne élève avec 58 % de mise en place sur plus de 80 % des dossiers.

Factures de ventes et factures d'achats sont largement à la traîne, puisque seuls 27% et 21% des cabinets déclarent disposer pour ces domaines, d'un processus de collecte digitalisé généralisé sur plus de 80 % des dossiers.

Il s'agit là d'un des enseignements essentiels de notre étude sur lequel nous allons revenir ultérieurement.



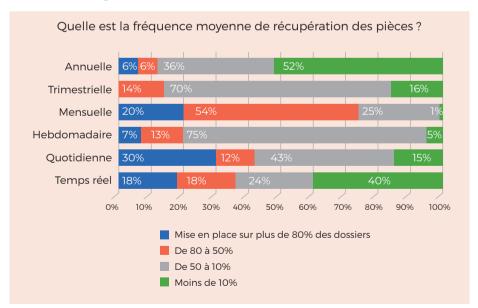
Du temps passé au temps réel

La mise en place d'un processus de collecte digitalisé des pièces comptables conduit nécessairement à une évolution en matière de fréquence de collecte des documents justificatifs. En 2019, l'organisation temporelle de cette collecte reste très disparate au sein des cabinets, comme le montre le graphique sur la périodicité de la collecte.

« Avoir une solution d'automatisation de la saisie comptable est un atout pour recruter des collaborateurs! »

Aymeric P.

Très clairement, on peut noter une évolution tendancielle vers une collecte quotidienne des pièces comptable. Attention cependant, nos analyses approfondies montrent qu'il s'agit souvent principalement de la collecte des éléments bancaires et assez peu des pièces d'achats.



Plus sûrement, les nouvelles pratiques font apparaître une « mensualisation » de la collecte des pièces comptables. Progressivement, les cabinets d'expertise comptable abandonnent leurs méthodes de collectes trimestrielles ou annuelles pour s'approcher du temps un peu plus réel...

C'est assurément une bonne idée, car il est probable que les futures évolutions en matière de TVA obligeront les cabinets à une clôture mensuelle des écritures pour l'ensemble des dossiers quelques soient leurs caractéristiques.

Récupères-moi si tu peux!

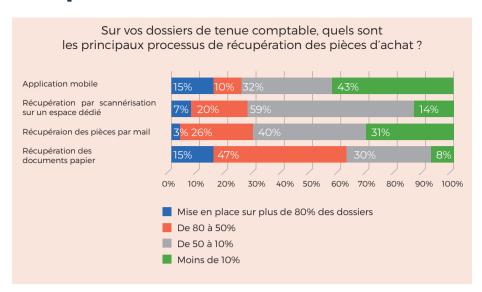
L'analyse, menée au sein des cabinets d'expertise comptable participants à l'étude, démontre une pratique très différenciée de modes de collecte selon la nature des pièces comptables. L'acquisition et la récupération des pièces justificatives d'achat ou de frais est un enjeu majeur et constitue la problématique essentielle à laquelle sont confrontés les collaborateurs de saisie.

Il apparaît clairement que la distinction entre processus de collecte des pièces d'achat automatisé ou non constitue une différence essentielle dans l'organisation des cabinets.

En 2019, 62 % des cabinets récupèrent encore majoritairement les pièces comptables d'achat « papier » de leurs clients pour en faire la saisie

comptable.

Ils ne sont que 15 % à proposer, pour plus de 80% de leurs clients, la collecte des pièces comptables d'achat ou de frais sur une application mobile. Il y a donc là un véritable point d'amélioration pour les cabinets d'expertise comptable et ce, d'autant plus, que les



« Avec l'envoi des factures par e-mail, il faut éviter de créer une boîte à chaussure numérique. Cela fait perdre trop de temps à la collecte. »

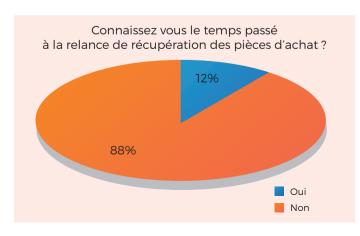
Thierry P.

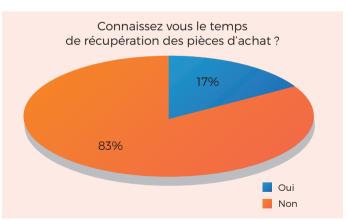
entretiens menés par notre équipe de consultants montrent que, même si la récupération par mail des pièces d'achat se développe, donnant ainsi l'illusion d'un processus digital, elle pose de réels soucis d'organisation pour les collaborateurs du cabinet (gestion des boîtes aux lettres, traçabilité des échanges, mise en conformité avec le RGPD...).

Temps de collecte : de l'ombre à la lumière

Ce paragraphe pourrait s'appeler... un expert-comptable mal informé!

En effet, aussi étonnant que cela puisse paraître notre étude 2019 met en évidence la sous-information dont dispose le cabinet en ce qui concerne les temps passés par les collaborateurs à la collecte, mais aussi bien sûr à la relance pour la récupération des pièces comptables et plus particulièrement celle des achats. Les statistiques sont édifiantes.





Cette méconnaissance conduit logiquement à une sous-optimisation des processus de collecte. Elle porte également en elle un risque de sous-estimation du temps passé et ne permet donc pas au cabinet d'identifier facilement les bonnes ou moins bonnes pratiques.

À l'heure, où les questions de rentabilité dans les processus de tenue vont se trouver de plus en plus exacerbés, il semble nécessaire de mieux suivre, dans nombre de cabinets, les temps passés sur certains process de collecte des données.

Saisie et imputation des données comptables

Sur le plan pratique, il est possible de déterminer quatre grandes familles d'opérations comptables qui nécessitent une intervention en matière de saisie comptable.

Les quatre grandes familles sont :

- Les opérations de vente,
- Les opérations d'achat,
- Les opérations bancaires,
- Les opérations de régularisation (types od, écritures de paie, de TVA, d'inventaires...).

Certaines écritures comptables appartenant à la famille des opérations de régularisation (types od spécifiques...), restent toujours des opérations réalisées par une saisie manuelle, ce qui est compréhensible, compte tenu de leur complexité.

Notre étude montre qu'en 2019, l'imputation automatisée est fortement réalisée pour la famille des opérations bancaires, puisque plus de 72% des cabinets déclarent utiliser ce mode d'imputation sur plus de 80% de leurs dossiers clients, ainsi que pour les écritures liées aux opérations de paie. La situation est plus contrastée pour les opérations de ventes, puisque seuls 38 % des cabinets utilisent une

imputation automatique des factures de vente sur plus de 50% de leurs dossiers.

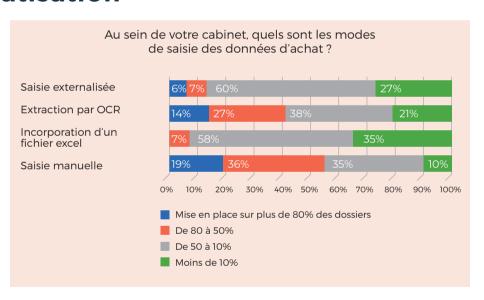
Cette imputation automatique peut prendre, dans la pratique, diverses formes comme : la récupération d'un fichier de facturation issue du logiciel du client, la mise à disposition, par le cabinet, d'une plateforme de facturation en ligne en lien avec le logiciel comptable utilisé par le cabinet, l'utilisation de technologies OCR pour la reconnaissance et l'imputation des factures...

La saisie automatisée des factures d'achat : Graal de l'automatisation

L'imputation comptable des pièces comptables d'achat représente la difficulté majeure et l'un des points d'amélioration essentiel des processus de saisie comptable.

Les efforts à réaliser restent importants.

Comme le montre les résultats de notre étude, la saisie manuelle des pièces d'achat est toujours 55% des cabinets, dans plus d'un dossier sur deux. L'extraction par OCR est utilisée dans seulement un tiers des cabinets sur plus de 50% des dossiers.



« L'automatisation ne remplacera pas l'organisation. Un réel processus doit être mis en place pour éviter les doublons, les pertes et les mauvais rangements. »

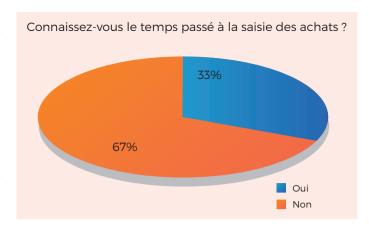
Sarah A.

Enfin, la saisie externalisée, réalisée par le client pour ses propres pièces d'achat, peine à convaincre et à s'implanter au sein des cabinets. Les retours d'expériences difficiles chez certains clients, difficultés à marqueter ce type d'offres de services expliquent souvent la frilosité des cabinets pour ce choix d'organisation.

La pratique de saisie manuelle des pièces d'achat est donc toujours en place, dans une très grande majorité des dossiers des cabinets.

L'une des raisons de la persistance de cette pratique tient certainement au fait que les métriques et indicateurs pour mesurer la productivité et la rentabilité réelle de la saisie manuelle sont peu implantés dans les cabinets.

Seul 1 cabinet sur 3 déclarent identifier spécifiquement le temps consacré à la saisie des achats dans un dossier.



Notre étude « terrain » montre que ce chiffre est certainement sur-évalué car peu nombreux sont les responsables de cabinets à disposer réellement de cette information.

Archivage et classement : Des progrès nécessaires

Les tâches de classement et d'archivage font partie intégrante de la mission de tenue comptable.

Afin d'assurer la sécurité juridique et la conformité réglementaire des transactions, il est nécessaire de s'assurer de la pérennité de la documentation des pièces comptables dans le temps.

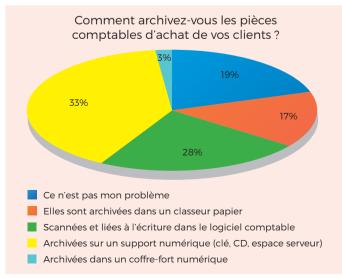
Ces travaux sont chronophages et là aussi, notre étude 2019 montre que le cabinet ne maîtrise pas souvent les temps consacrés à ces opérations.

9 cabinets sur 10 ignorent le temps consacré à l'archivage et à la conservation des pièces d'achat dans leurs dossiers !



Mais où est-ce donc...?

Plus important encore, comme le montre notre enquête, à l'heure de la digitalisation de plus en plus poussée des pièces comptables, les pièces justificatives sont un peu partout et parfois... nulle part!



L'étude 2019 fait apparaître que la pratique dominante des cabinets est celle du stockage sur un support numérique de type espace serveur du cabinet. La question de la conformité réglementaire de ce stockage, à l'heure du RGPD, mérite d'être posée. Très peu nombreux sont aujourd'hui les cabinets à proposer une solution d'archivage conforme au RGPD ou à valeur probante à l'aide par exemple d'un coffre-fort numérique. Il s'agit là, à n'en pas douter, d'un point qui évoluera très rapidement dans les prochains mois. Le positionnement du cabinet d'expertise comptable au cœur des flux dématérialisé de son client conduit nécessairement à faire évoluer l'offre de service du cabinet. La sanctuarisation des pièces comptables et des données du client peut devenir l'un des services essentiels du cabinet à condition de l'organiser, de le structurer, de le marqueter et de le proposer comme valeur ajoutée aux clients.

Certains cabinets (peu nombreux) le font déjà. À l'heure du numérique, il y a là un rôle de tiers de confiance à jouer!

Comment optimiser la saisie comptable en 2019 ?

Non, la tenue comptable n'est pas morte!

Compte tenu de son aspect stratégique dans le chiffre d'affaires des cabinets, le processus de saisie comptable représente toujours à court terme un enjeu majeur pour le plus grand nombre de cabinets.

Il existe cependant un paradoxe. En effet, nombreux sont les observateurs et les leaders d'opinion de la profession à prédire la fin progressive du marché de la tenue comptable pour les cabinets.

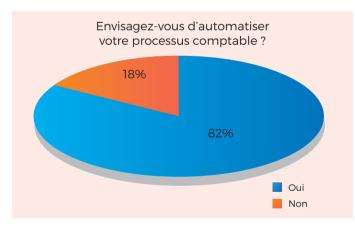
Pourtant, la réalité des professionnels en 2019 est tout autre.

La très grande majorité des cabinets rencontrés, lors de notre étude, nous ont indiqué réaliser de plus en plus de missions de tenue comptable. Le client TPE ou PE souhaite toujours actuellement se décharger de ces tâches pour pouvoir se concentrer sur son business.

Le marché de la tenue comptable existe donc encore, ce sont les questions de sa rentabilité et par incidence de l'organisation des process qui se posent pour les dirigeants de cabinets.

Vouloir c'est pouvoir!

Dans le cadre de notre étude, nombreux sont les cabinets qui nous ont fait part de leur objectif d'améliorer et d'automatiser leur process de saisie comptable.





8 cabinets sur 10 ont pour ambition d'automatiser le processus de saisie comptable et 62 % d'entre eux souhaitent le faire à court terme dans les six prochains mois. Il s'agit donc bien là d'un enjeu majeur pour les experts-comptables qui ont conscience que cette « automatisation » est nécessaire pour rester attractif et compétitif sur le marché de la tenue comptable.

Quelles sont les motivations principales à une digitalisation de la collecte et une automatisation de la saisie des pièces comptables ?



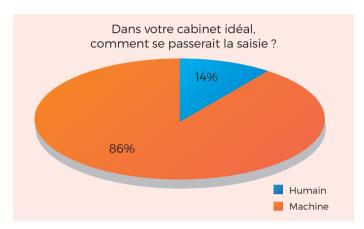
L'étude des motivations est intéressante.

Mettre en place une digitalisation de la collecte et une automatisation de la saisie des pièces comptables, c'est également, pour la très grande majorité des participants à l'étude, se donner l'occasion de disposer d'un meilleur confort de travail pour les équipes et d'offrir un meilleur service ainsi qu'une meilleure expérience au client.

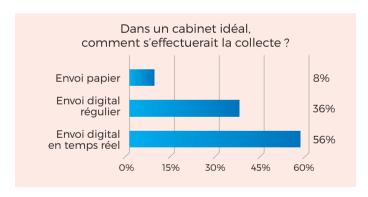
Parallèlement, il est à noter que nombreux sont les cabinets à avoir souligné que la mise en place d'un processus digital est également **un atout pour attirer les futurs collaborateurs du cabinet**, à l'heure où les difficultés de recrutement sont nombreusese où la profession comptable manque, dans son ensemble, d'attractivité.

I have a dream...

Cette envie, cette volonté d'avancer dans la digitalisation des process comptables s'exprime jusque dans la conception du cabinet idéal.



86 % des participants estiment que dans leur cabinet idéal la saisie est automatisée, à l'aide notamment des avancées de l'intelligence artificielle et plus particulièrement du « machine learning ».



Cette automatisation de la saisie comptable s'appuie, bien évidemment, sur la mise en place d'un process de collecte digitalisé.

Les objectifs de l'expert-comptable qui met en place un dispositif d'automatisation des process comptables sont ici apparents.

Les collaborateurs ne perdent plus de temps à collecter, trier et relancer pour obtenir les pièces comptables.

Ils obtiennent un meilleur confort de travail en ne réalisant pratiquement plus de saisie manuelle.

Enfin, le cabinet d'expertise comptable sécurise son rôle de tiers de confiance numérique en ne stockant plus de factures papier et en assurant un archivage sécurisé.

La digitalisation du processus comptable permet d'ouvrir de nouvelles possibilités pour l'expert-comptable.



« Mes collaborateurs ont gagné en confort de travail ! » Rachel M.

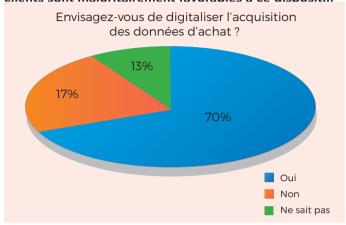
Les retours d'expériences « terrain » des cabinets, qui ont digitalisé au maximum leurs processus de collecte et de saisie comptable, font apparaître deux principaux avantages sur lesquels le cabinet peut faire évoluer sa stratégie : une augmentation du ratio clients / collaborateur (stratégie de volume) et / ou une meilleure allocation du temps collaborateur disponible (stratégie de services).

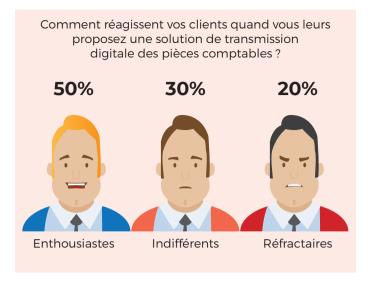


Passer du rêve à la réalité?

L'organisation de l'activité de saisie comptable est donc à repenser rapidement pour nombre de cabinets afin de pouvoir conserver la rentabilité et le confort de cette activité.

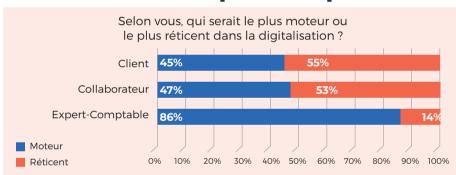
Les clients sont demandeurs puisque notre étude fait apparaître que postérieurement à la mise en place d'un process de collecte digital des pièces comptables, les clients sont majoritairement favorables à ce dispositif.





Les cabinets interrogés ne s'y trompent pas puisqu'ils sont 70 % à vouloir digitaliser le process d'acquisition des données d'achat.

Convaincre les parties prenantes

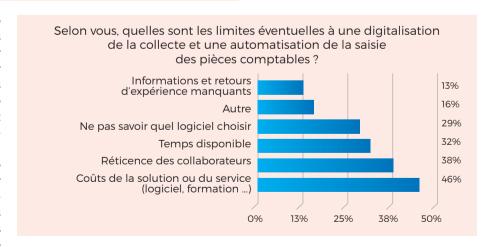


Si l'expert-comptable apparaît souvent comme convaincu, il apparaît de manière évidente, qu'un travail d'explication, de sensibilisation et de conviction doit être réalisé auprès des collaborateurs du cabinet. La digitalisation du processus de tenue comptable nécessite de lever certains freins qui peuvent pénaliser le projet.

Expliquer les avantages de la refonte des processus, démontrer les gains pour tous et être transparent sur les éventuelles difficultés à venir sont, sans aucun doute, les meilleurs moyens pour susciter l'adhésion de tous au projet de digitalisation et d'automatisation de la saisie comptable.

Il est, par ailleurs, à noter que notre étude nous a conduit à rencontrer nombres de collaborateurs de cabinets qui se montrent moins réticents que certains associés. En isolant les réponses apportées par les collaborateurs, le constat est différent. Les experts-comptables sont perçus comme réticents par 57% des collaborateurs. Un dialogue est nécessaire.

De même, si de prime abord pour certains experts-comptables, il est facile



et séduisant de se protéger derrière la réticence « perçue » ou « imaginée » du client, pour éviter de changer les process, l'expérience de ceux qui « réussissent » montre qu'avec de la pédagogie et de l'accompagnement, les barrières tombent rapidement.

Ce travail de pédagogie, auprès des utilisateurs, se doit d'être particulièrement pensé et adapté afin de faciliter l'appropriation des nouveaux outils et process par les clients et les équipes du cabinet.

Adapter son organisation

La transformation des process conduit nécessairement à la mise en place de nouvelles méthodes de travail et de nouveaux outils. Les critères de choix sont nombreux. Notre étude montre que les cabinets fondent, en règle générale, leurs réflexions sur les éléments suivants :

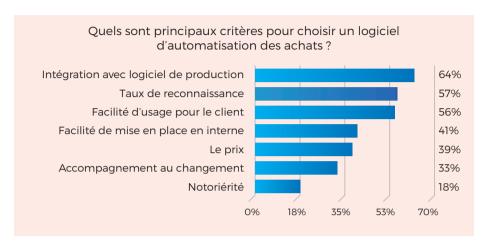
La capacité d'intégration et d'opérabilité des outils de collecte et d'automatisation de la saisie comptable avec les logiciels de production comptable utilisés par les cabinets, apparaît donc comme l'un des éléments majeurs pour faire son choix et garantir l'efficacité du process.

De même le taux de reconnaissances en matière d'OCR et la facilité d'usage pour le client sont des enjeux forts pour assurer l'utilisation de l'outil de collecte mis en place et la réussite du projet de digitalisation.

La construction de nouveaux process de collecte et de saisie comptable s'accompagne également d'une redéfinition des fonctions au sein de l'équipe de collaborateurs du cabinet d'expertise comptable.

De nouveaux profils émergent au sein du cabinet et notamment celui de Data contrôleur.

Spécialiste en acquisition de données, il aura pour fonction de s'assurer principalement de la fluidité dans la gestion des flux externes d'acquisition des informations comptables.

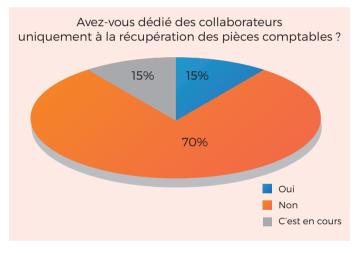


Ce sera à lui de vérifier quotidiennement que les informations, entre les différentes plateformes de facturation, de banque, de gestion, sont correctement intégrées dans les outils comptables.

Il devra intervenir pour corriger les anomalies dans les paramétrages des multiples interfaces qu'utiliseront les clients et dénouer les problèmes d'acquisition qui lui seront remontés en temps réel par les applications et les utilisateurs.

Certains cabinets sont précurseurs et ont déjà initié la transformation du métier de saisie comptable.

Pour une très grande majorité de cabinets, cette transformation des compétences du collaborateur sera un facteur clé de succès.





« L'écosystème digital n'est pas complètement abouti, il est difficile de faire fonctionner tous les logiciels les uns avec les autres. »

Pascal B.

Pourquoi changer de process?

Améliorer la rentabilité des dossiers de tenue comptable

Notre étude 2019 permet d'illustrer l'allocation des ressources et des temps dans le cadre d'un process de tenue traditionnelle et de le comparer avec un process de tenue automatisé.

Répartition du temps

	Process de tenue traditionnel	Process de tenue digitalisé
Collecte des pièces comptables et relance	20%	10%
Traitement / Saisie et imputation comptable	45%	20%
Contrôle de la saisie	15%	15%
Archivage des pièces	10%	5%
Temps disponibles aux autres tâches	10%	50%

Gain de temps estimé sur le process de tenue comptable : 40%

	Dossier de 1 000 pièces comptables			
	Process traditionnel		Process digitalisé	
Opérations	Temps consommé par le collaborateur en heures	Valorisation au coût de revient en €	Temps consommé par le collaborateur en heures	Valorisation au coût de revient en €
Temps de collecte / relance	4	120	2	60
Temps de saisie	9	270	4	120
Contrôle	3	90	3	90
Archivage	2	60	1	30
Temps disponibles aux autres tâches	2	60	10	300
TOTAL	20	600	20	600

Gain potentiel de 240 € sur le dossier ou 8 heures de collaborateur

« Après avoir mis en place une solution de collecte digitalisée et d'automatisation de la saisie comptable, je ne souhaite pas revenir à la saisie traditionnelle. » Jean-Christophe T.

	Dossier de 500 pièces comptables				
	Process traditionnel		Process digitalisé		
Opérations	Temps consommé par le collaborateur en heures	Valorisation au coût de revient en €	Temps consommé par le collaborateur en heures	Valorisation au coût de revient en €	
Temps de collecte / relance	2	60	1	30	
Temps de saisie	4,5	135	2	60	
Contrôle	1,5	45	1,5	45	
Archivage	1	30	0,5	15	
Temps disponibles aux autres tâches	1	30	5	150	
TOTAL	10	300	10	300	

Gain potentiel de 120 € sur le dossier ou 4 heures de collaborateur

	Dessieu de 2 000 nières communelles				
	Dossier de 2 000 pièces comptables				
	Process traditionnel		Process digitalisé		
Opérations	Temps consommé par le collaborateur en heures	Valorisation au coût de revient en €	Temps consommé par le collaborateur en heures	Valorisation au coût de revient en €	
Temps de collecte / relance	7	210	3,5	105	
Temps de saisie	16	480	7	210	
Contrôle	5	150	5	150	
Archivage	3,5	105	2	60	
Temps disponibles aux autres tâches	3,5	105	17,5	525	
TOTAL	35	1050	35	1050	

Gain potentiel de 420 € sur le dossier ou 14 heures de collaborateur

À savoir :

- Process de tenue traditionnel : il correspond à un dispositif sans utilisation d'une plateforme de digitalisation de la collecte et d'automatisation de la saisie comptable.
- Process digitalisé : il correspond à un dispositif avec utilisation d'une plateforme de digitalisation de la collecte et d'automatisation de la saisie comptable. La plateforme utilisée dans le comparatif est Receipt Bank.
- L'étude est basée sur un coût de revient horaire du collaborateur comptable estimé à 30 €.



Conclusion

n 2019, il devient encore plus nécessaire qu'hier d'organiser les process de collecte et de saisie des pièces comptables, afin de répondre à la demande de modernisation et de proximité accrue des chefs d'entreprise envers leur expert-comptable.

Heureusement, selon notre étude, plus de 50% des clients sont très réceptifs aux nouveaux outils digitaux qui leurs sont proposés.

Certains cabinets ont d'ores et déjà mis en place ce type de pratiques, et en ont rapidement tiré profit, ce qui accentue la nécessité de se digitaliser pour rester compétitif. Afin de répondre à ces évolutions, les dirigeants de cabinets vont devoir innover!

Innover dans leurs process de collecte en utilisant les forces des plateformes de collecte digitalisée. Innover dans leurs process de traitement des pièces comptables et plus particulièrement celle des achats, en s'appuyant sur les avancées offertes par la technologie pour automatiser les écritures comptables.

Innover dans leurs offres de restitution de l'information comptable et financière en utilisant le temps gagné dans les process de tenue comptable pour délivrer l'information juste et en temps réel dont à besoin le chef d'entreprise.

Innover dans l'organisation interne du cabinet pour partager avec les collaborateurs, les meilleures pratiques, s'approprier les nouveaux outils et construire le cabinet de demain (et pourquoi pas pour ceux qui y aspirent, moins travailler).

Mais l'innovation ne doit pas être une incantation, c'est surtout et principalement la construction d'actions.

Agir pour mieux connaître les temps consacrés aux différentes tâches de collecte et de saisie comptable.

Agir pour proposer aux clients les nouveaux process et services digitaux qu'ils attendent. Rappelez-vous, 50% des clients sont enthousiastes lorsqu'on leur présente de nouveaux outils ou services digitaux.

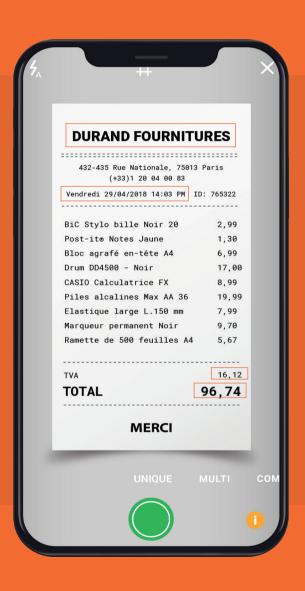
Agir pour organiser les processus de récupération des pièces comptables et éviter les temps perdus, les relances inutiles, les coûts non maîtrisés et donc co-construire avec le client SA solution la plus adaptée.

Les cabinets semblent prêts à l'action puisque 82% des cabinets interrogés souhaitent automatiser leur processus comptable et 62% d'entre eux vont le faire dans les six mois à venir. Et vous ?

Non, la Tenue Comptable n'est pas Morte! C'est une mission à réinventer, un potentiel à exploiter!



AUTOMATISEZ LA TENUE DES ACHATS





98% DE RECONNAISSANCE



RELANCE CLIENTS



SAISIE MANUELLE

01 73 44 33 95 Voir une démo